

CESER : 7 juin 2021
Intervention n° :
Document : Fondations et expressions de la culture maritime en Bretagne
Orateur : Evelyne Lucas

Je m'exprime au nom des CCI de Bretagne.

Le CESER porte depuis 2011 la valorisation de la maritimité de la Bretagne et a consacré plusieurs rapports prospectifs à cette vision, notamment en 2014 et 2017. Appuyant une approche globale des politiques publiques touchant à l'espace et aux activités liés à la mer, le CESER a préconisé l'élaboration d'une stratégie régionale pour la mer et le littoral. Le Conseil régional l'a fait sienne et l'a adoptée en 2018. Ses principes ont été également repris dans le programme de la Breizh Cop lancé par la Région en 2019.

Plusieurs éléments de cette stratégie ont été mis en place, dont, en matière économique, l'observatoire de l'économie maritime, réalisé par les CCI et les agences d'urbanisme de Bretagne, grâce au financement de la Région.

Avec le rapport présenté aujourd'hui, le CESER approfondit cette démarche, qu'il a aussi élargie dans ses travaux et dans les coopérations avec les CESER Atlantique, en éclairant sur le rôle joué par les composantes maritimes de la culture en Bretagne, dans ses différentes formes d'expression : paysages, patrimoine, cuisine, arts, etc. L'imprégnation de la mer, de ses richesses et de ses usages, dans la vie sociale et dans la vie économique en Bretagne en fait, comme le dit le rapport, « le fil bleu du développement régional ». Elle se retrouve en effet dans de nombreuses activités sur l'ensemble de la région : activités économiques et sportives, attractivité touristique, enseignement et formation, création littéraire et cinématographique, ou encore dans l'urbanisme.

Cette culture maritime s'inscrit dans l'histoire de la Bretagne, mais elle n'est pas que muséographique ou patrimoniale. Elle se renouvelle et génère de nouvelles expressions, de nouvelles empreintes. Dans le droit fil du rapport qui nous est présenté, il importe que nous continuions à tirer parti des richesses offertes par notre culture maritime, au profit du développement régional.

Aujourd'hui se présente l'opportunité de valoriser cette relation à la mer avec le déploiement des énergies éoliennes marines. Elles donnent l'occasion à la Bretagne, longtemps dépendante de l'extérieur et dépendante d'énergies fossiles pour son approvisionnement, de mettre en évidence ses atouts pour se rendre autonome et fonder sa consommation énergétique sur une source renouvelable. En se saisissant pleinement de cette chance, en termes de localisation des éoliennes et de production de celles-ci, la Bretagne démontrera une fois de plus le principe maritime de sa culture, porteuse d'innovation, de progrès et d'ambition.

Je vous remercie de votre attention.